

Les infos

Vendredi 30 mars 2007



SUIVI 4D

La commission s'est réunie le 29 mars avec à son ordre du jour plusieurs points renvoyés avant la consultation du CCE le 12 avril. D'une certaine manière, c'était un peu un test match pour la DRH, Anne Marion Bouchacourt, dont nous allions pouvoir mesurer le poids sur plusieurs dérapages de la direction du réseau. Le test est plutôt réussi, la commission est parvenue à un accord sur plusieurs projets de transferts partiels concernant Dunkerque, Mulhouse, Bourges, Clermont Ferrand. Un nouveau relevé d'engagements de la direction va garantir la prise en charge des frais d'accès aux trains rapides ainsi que les aménagements d'horaires nécessaires pour ceux qui accepteront de suivre le transfert de leur activité. Le projet concernant Mulhouse fera l'objet d'un suivi particulier, celui de Bourges est modifié pour être en conformité avec l'accord et celui de Clermont reporté. Mais c'est surtout sur le projet « d'expérimentation » de transfert du traitement des dossiers de surendettement à Franfinance que nous attendions une décision significative. Présenté à la commission économique du CCE, le projet aurait pu se résumer à une simple « information », les représentants de la direction s'accrochant à la thèse subtile que cela n'avait rien à voir avec le respect de l'accord. À la commission de suivi, le représentant du réseau a voulu expliquer qu'il ne pensait pas à mal, Franfinance étant

une filiale à 100%, que la filiale disposait des moyens que nous n'avons pas pour faire face à l'accroissement des dossiers générés par la loi Borloo... Sauf que la première question que nous avons posée au Président lorsqu'il a parlé pour la première fois du projet 4D portait sur sa capacité à prendre l'engagement que 4D ne préfigurerait ni une filialisation, ni une externalisation. Cet engagement a été pris et écrit dans l'accord 4D, car nous étions instruits de l'expérience de SGAM, issue d'emplois Société Générale, d'abord par des détachés, puis externalisés à Euro VL, une autre filiale qui use beaucoup des statuts précaires et des bas salaires. Notre attente fût courte, annonçant le retrait pur et simple du projet, la direction a acté qu'elle devait honorer sa signature, une signature bien utile en l'occurrence dont il eut été dommage de se priver...

WHITE ONLY

Le climat était cependant bien différent à la commission formation du CCE. Poussés dans leurs retranchements par nos représentants, les patrons de la formation, Corinne Didier et Arnaud Louis Chevallier ont piteusement bredouillé pour tenter d'expliquer qu'ils n'avaient rien fait depuis juin 2006 pour engager l'expérience d'embauche en contrats de professionnalisation de jeunes de moins de 26 ans sans diplômes... Corinne Didier a même fini par lâcher, « on est là pour faire de la formation, pas de la réinsertion »... Bref, ils auraient fait autre chose, « d'autres expériences », « déploré des difficultés pour trouver des candidats », « rencontré des blocages de hiérarchie au recrutement de jeunes qui auraient du mal à s'intégrer socialement et détonneraient dans le personnel »... sauf que là encore, un engagement signé, et non respecté à ce jour, a été pris. C'était même une condition de la signature de la CGT. La direction de la formation a-t-elle donc le pouvoir de s'asseoir sur la signature de la DRH ? Nous posons la question.



CGT Société Générale - SPB Société Générale
Paris La Défense 92972 CX - 01.42.14.30.68
cgt.sg@wanadoo.fr - spb.sg@laposte.net
Internet : www.premiumwanadoo.com/cgt.sg/
Intranet : Portail SG, Salariés France, Espace syndical, CGT